

BULLETIN OFFICIEL DES ARMÉES



Edition Chronologique n°20 du 12 mai 2010

PARTIE PERMANENTE
Direction générale de la gendarmerie nationale (DGGN)

Texte n°17

ARRÊTÉ
portant dissolution de la brigade territoriale d'Étauliers (Gironde).

Du 13 avril 2010

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA GENDARMERIE NATIONALE : *direction des opérations et de l'emploi ; sous-direction de l'organisation et des effectifs ; bureau de l'organisation des formations.*

ARRÊTÉ portant dissolution de la brigade territoriale d'Étauliers (Gironde).

Du 13 avril 2010

NOR D E F G 1 0 5 0 6 9 2 A

Références :

Code de la défense - partie réglementaire, III.

Code de procédure pénale, notamment ses articles 15. et R. 15-22 à R. 15-26 (n.i. BO).

Loi n° 2009-971 du 3 août 2009 (JO n° 180 du 6 août 2009, texte n° 3 ; signalé au BOC 33/2009. ; BOEM 350.1.1).

Décret n° 2005-850 du 27 juillet 2005 (JO n° 174 du 28 juillet 2005, texte n° 3 ; BOC, p. 6245. ; BOEM 120-0.1.3).

Pièce(s) Jointe(s) :

Une annexe.

Classement dans l'édition méthodique : BOEM 650.2

Référence de publication : BOC N°20 du 12 mai 2010, texte 17.

Art. 1er. La brigade territoriale d'Étauliers (Gironde) est dissoute à compter du 1^{er} septembre 2010. Corrélativement, les circonscriptions des brigades territoriales de Blaye et Saint-Ciers-sur-Gironde (Gironde) sont modifiées dans les conditions précisées en annexe.

Art. 2. L'officier, les gradés et gendarmes des brigades territoriales de Blaye et Saint-Ciers-sur-Gironde exercent les attributions attachées à leur qualité d'officier ou d'agent de police judiciaire dans les conditions fixées aux articles R. 13. à R. 15-2 et R. 15-24 1° du code de procédure pénale (1).

Art. 3. Le directeur général de la gendarmerie nationale est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Pour le ministre de la défense et par délégation :

*Le général de corps d'armée,
directeur des opérations et de l'emploi,*

Philippe MARVILLET.

(1) n.i. BO.

ANNEXE.

BRIGADES TERRITORIALES.	CIRCONSCRIPTION ACTUELLE.	CIRCONSCRIPTION NOUVELLE.
Blaye	Berson	Berson
	Blaye	Blaye
	Cars	Campugnan
	Fours	Cars
	Mazion	Cartelègue
	Plassac	Eyrans
	Saint-Androny	Fours
	Saint-Genès-de-Blaye	Générac
	Saint-Martin-Lacaussade	Mazion
	Saint-Paul	Plassac
	Saint-Seurin-de-Cursac	Saint-Androny
		Saint-Genès-de-Blaye
		Saint-Martin-Lacaussade
		Saint-Paul
		Saint-Seurin-de-Cursac
Saint-Ciers-sur-Gironde	Braud-et-Saint-Louis	Anglade
	Pleine-Selve	Braud-et-Saint-Louis
	Saint-Aubin-de-Blaye	Donnezac
	Saint-Caprais-de-Blaye	Étauliers
	Saint-Ciers-sur-Gironde	Marcillac
	Saint-Palais	Pleine-Selve
		Reignac
		Saint-Aubin-de-Blaye
		Saint-Caprais-de-Blaye
		Saint-Ciers-sur-Gironde
		Saint-Palais
Étauliers	Anglade	(dissolution)
	Campugnan	
	Cartelègue	
	Donnezac	
	Étauliers	
	Eyrans	
	Générac	
	Marcillac	
	Reignac	